



MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULEE

PROVINCE DU CAMEROUN

LAICS ASSOCIES

DIRECTOIRE

NOTRE MISSION dans la famille oblate (O.M.I.)

Pour vivre de façon plus intense la mission de l'évangélisation selon le charisme oblat, des laïcs se regroupent en association. Ils participent au charisme dans un esprit de communion et de réciprocité entre eux et avec les Oblats

(Règle 37 a)

1- Dénomination : nous portons le nom de « **Associés Oblats** »

N.B.- Le masculin inclut le féminin. Il est employé seul afin d'alléger le texte.

2- Qui peut devenir Associé Oblat?

2.1 Toute personne laïque qui répond aux exigences suivantes :

- 2.1.1 Désirer cheminer spirituellement à la lumière du charisme oblat qui consiste à toujours mieux suivre Jésus dans son amour inconditionnel du petit, du pauvre et du mal-aimé;
- 2.1.2 Être prêt à développer des pratiques qui reflètent un attachement à Jésus-Christ et à l'Église;

- 2.1.3 Être prêt à développer un certain nombre d'attitudes spirituelles caractéristiques du style de vie oblate telles : l'hospitalité, l'audace missionnaire, la confiance mutuelle, l'esprit de partage et de partenariat, etc.;
- 2.1.4 Avoir la maturité nécessaire pour prendre un tel engagement;
- 2.1.5 Être ouvert à de nouvelles approches au sujet des jeunes;
- 2.1.6 Vivre le parcours de formation et participer de droit aux rencontres des Associés Oblats dans leur communauté d'appartenance;
- 2.1.7 Ne pas être associé(e) à une autre communauté religieuse.

3- La formation

3.1 Principes généraux :

- 3.1.1 Nous voulons que le présent Directoire apporte les orientations utiles quant à la marche à suivre au regard de la formation initiale et de la formation continue;
- 3.1.2 La personne, future Associée, est le principal agent responsable de sa formation et de sa croissance. Elle doit pouvoir compter sur l'aide et le soutien de l'animateur et du répondant au Niveau local;
- 3.1.3 Le répondant provincial, membre du comité provincial, doit Contribuer aux besoins de la formation.
- 3.1.4 La coordination prend part activement à cette formation

3.2 Formation initiale :

- 3.2.1 Après entente entre l'animateur et le répondant (s'il y en a un) de la Cellule, la personne commence une période de formation initiale et de discernement lesquels seront soutenus par des documents remis à cet effet;

- 3.2.2 La formation initiale vise à mettre la personne en lien avec le charisme oblat vécu par saint Eugène et ses successeurs, mais aussi à privilégier le présent comme lieu de révélation et de manifestation de Dieu;
- 3.2.3 La formation initiale vise à une fidélité plus grande à l'Évangile, à un engagement toujours plus profond au service des pauvres aux multiples visages;
- 3.2.4 La formation se réalise dans et par la communauté, entre Associés et avec les Oblats. Des temps de ressourcement personnel et communautaire sont nécessaires pour demeurer en état de croissance et de conversion, de mission et de communion;
- 3.2.5 Le lieu privilégié de formation est la vie quotidienne vécue à la lumière de l'Évangile, dans les tâches qui sont les siennes;
- 3.2.6 L'écoute et le partage sont des attitudes et des moyens à privilégier pour la croissance personnelle.

3.3 Formation continue :

- 3.3.1 Les rencontres de la Cellule, et parfois provincial, tenues en cours d'année constituent des temps à privilégier pour la formation continue par la prière, le partage, le ressourcement, l'échange de documents, etc.;
- 3.3.2 Outre la nécessité d'un parcours de formation initiale au charisme d'Eugène de Mazenod et à la spiritualité oblate, il est aussi essentiel d'assurer une formation au leadership et à l'autonomie lesquels apparaissent nécessaires pour que les groupes puissent se prendre en mains et vivre;
- 3.3.3 Les Oblats et les Associés oblats veulent développer des

compétences nouvelles afin de contribuer toujours mieux à la mission de l'Église dans le monde de ce temps. Pour y arriver, ils veulent s'entraider fraternellement en mettant en place un solide partenariat et une collaboration soutenue.

4- Contenu de la formation : moyens et responsabilités

4.1 Contenu :

- 4.1.1 La Parole de Dieu;
- 4.1.2 La vie de saint Eugène;
- 4.1.3 La tradition oblate chez-nous;
- 4.1.4 Le charisme oblat dans ses éléments essentiels : le Christ, l'Église, Marie-Immaculée, les pauvres aux multiples visages, etc.;

4.2 Moyens :

- 4.2.1 Des rencontres de formation initiale sont requises;
- 4.2.2 Documentation : Dictionnaire des valeurs oblates, le livre de prières oblates, les écrits du Fondateur, Vie oblate Life, les Constitutions et Règles, les documents des Chapitres Généraux, les écrits des supérieurs généraux, les Nouvelles Oblates, les Info-O.M.I, l'Apostolat, Entre-Nous, etc.;

4.3 Responsabilités de la formation :

- 4.3.1 Le comité provincial porte la responsabilité générale de la formation Il implique, par délégation, le répondants, les animateurs et les membres de la coordination.
- 4.3.2 De façon plus précise, le comité provincial s'assure que les

documents et les outils de formation sont produits, corrigés et fournis à la coordination provinciale;

4.3.3 De son côté le répondant provincial, en collaboration avec les répondants oblats et la coordination, organisent les formations (initiale et continue). Il les coordonne, les anime ou en délègue certains aspects à des personnes compétentes en ces domaines;

4.3.4 Il assure, en tout temps, l'accès à ces outils de formation.

5. Engagement

5.1 Un Associé Oblat s'engage à approfondir et à partager le charisme oblat.

Pour ce faire :

5.1.1 Il choisit Jésus-Sauveur comme modèle de vie, d'évangélisation. Il veut donc voir le monde avec les yeux de Jésus. Tout en conservant un esprit critique et lucide, il aime l'Église à l'exemple du Fondateur;

5.1.2 Il veut, comme l'Oblat, vivre la solidarité, la fraternité, la charité entre les Associés et la famille oblate. Comme lui, il donne la préférence au pauvre. Marie, l'Immaculée, est sa mère, sa compagne de route et son modèle de foi comme Jésus, son frère.

5.2 Pour être acceptée, la personne doit :

5.2.1 Avoir manifesté un intérêt soutenu pour sa propre croissance spirituelle, laquelle est enracinée dans le Christ et nourrie de l'Évangile;

5.2.2 Être engagée dans son milieu et ouverte à la mission auprès

des pauvres aux multiples visages;

5.2.3 Vivre et célébrer sa foi en Église, en considérant l'Eucharistie comme la source et le sommet de la vie chrétienne;

5.2.4 Connaître et aimer saint Eugène de Mazenod suffisamment pour en faire un ami, un compagnon de route et un soutien dans sa vie spirituelle et missionnaire;

5.2.5. Être douée d'un équilibre humain et spirituel.

6- Modalités d'engagement

6.1 Premier engagement :

6.1.1 Après avoir suivi la formation initiale, la personne intéressée à s'engager comme Associé Oblat en fait la demande à l'animateur de la Cellule locale lequel, avec le répondant local, a la responsabilité d'accepter la demande ou de la refuser. Là où il n'y a pas de groupe existant, la demande se fait au répondant provincial;

6.1.2 En préparation à son engagement, le candidat ou la candidate rencontre personnellement le responsable et le répondant au niveau local;

6.1.3 Normalement, le premier engagement et le renouvellement annuel de l'engagement se font à l'occasion de la fête anniversaire de l'approbation des Constitutions et Règles des Oblats de Marie- Immaculée, le 17 février;

N.B. Toutefois, si cette date ne convient pas il est loisible de prononcer l'engagement et le renouvellement à une autre date avec l'accord de l'animateur et du répondant.

6.1.4 Le nouvel Associé fait partie du groupe qu'il a choisi et qui l'a accueilli à son premier engagement.

6.2 Cessation de l'affiliation :

6.2.1 Lorsqu'un Associé ne veut plus faire partie du groupe local d'Associés Oblats il en avise l'animateur qui accueille cette décision.

7- Structures

7.1 Comme le stipule le document d'Aix que nous avons consulté comme document de base à ce Directoire, il est important que les structures soient connues tout en demeurant souples afin qu'elles soient toujours au service de la vie;

7.2 Tout comme l'association peut se vivre dans un lien étroit avec une communauté oblate, elle peut aussi se vivre entre Associés eux-mêmes accompagnés d'un Oblat;

7.3 Une Cellule peut comprendre une ou plusieurs communautés locales. Toute communauté locale élit son bureau.
Son mandat est d'une durée de deux (2) ans, renouvelables.

7.3.1 Le bureau se compose : d'un animateur et son adjoint, de deux (2) secrétaires et d'un (1) trésorier **Dans la mesure du possible**, il y a un répondant oblat pour chaque cellule

7.3.2 les secrétaires jouent le rôle des communicateurs

7.4 La coordination provinciale est élue en assemblée générale provinciale et soumis à l'approbation du supérieur provincial pour un mandat de deux(2), renouvelables:

7.4.1 Elle se compose d'un coordonnateur, d'un adjoint, de deux (2) secrétaires, d'un (1) trésorier, de quatre (4) communicateurs.

7.4.2 Il serait souhaitable qu'un membre du bureau provincial ne soit pas, en même temps, membre du bureau local;

7.5 Les décisions de la coordination, accompagnée du répondant provincial, se prennent en collégialité.

N.B. Pour les points 7.3 et 7.4 le comité provincial suggère fortement que les élections se fassent pour que les personnes identifiées puissent entrer en fonction le 21 mai suivant.

8- Responsabilités du comité provincial

8.1 Animation :

Ce comité est responsable, pour les Associés Oblats, de l'animation au niveau Provincial. Il s'agit d'organiser des événements, de préparer et de présenter des outils et des façons de maintenir l'association, d'en promouvoir la croissance et d'en assurer le rayonnement. Pour ce faire, il met tout en œuvre pour que soient unis, dans l'esprit et dans le cœur, les Associés Oblats et les Oblats dans leur milieu respectif.

8.2 Consultation :

Le comité consulte les différentes communautés oblates et les Associés oblates sur leurs besoins, leurs attentes, leurs intérêts à propos de l'association. Il agit également à titre de consultant pour l'administration provinciale sur des questions d'intérêt mutuel.

8.3 Coordination :

Le comité assure la coordination entre les diverses Cellules de la Province afin qu'il y ait unité et enrichissement mutuel. Le comité assure aussi la coordination avec l'administration provinciale.

8.4 Formation :

Le comité, en dialogue avec les personnes et les Cellules,

élabore des principes et des moyens de formation, initiale et continue. Il veille aussi à articuler les critères d'admission et d'engagement tout en laissant place à des ajustements propres à chacun des milieux.

8.5 Communication :

Le comité est responsable de la circulation de l'information et prend les moyens appropriés afin que les expériences circulent, que les ressources soient accessibles et que les Associés Oblats et les Oblats s'informent mutuellement. Le comité est également en communication avec les autres Provinces ainsi qu'avec l'ensemble de la Congrégation.

8.6 Rapport :

Les membres du comité provincial présentent à l'administration provinciale des Oblats un rapport annuel de leurs activités.

9 Rôle du coordonnateur provincial

9.1 Niveau provincial :

- 9.1.1 Assurer le leadership de manière collégiale;
- 9.1.2 Assurer la mise en œuvre des orientations définies par le comité et voir à ce que soient exécutées les tâches confiées à ce même comité;
- 9.1.3 Convoquer les réunions et préparer les ordres du jour;
- 9.1.4 Servir de lien avec le répondant provincial;
- 9.1.5 Être le porte-parole du comité provincial et des Associés oblats.

9.1.6 S'assurer que le Comité provincial prépare un matériel de promotion et de formation.

9.1.7 Faire le lien entre les Cellules et le comité provincial;

9.1.8 Soutenir les Cellules;

9.1.9 Voir à organiser la ou les rencontres Provinciales, ex : les retraites, congrès, autres...

10 Niveau local : role de l'animateur

De concert avec le répondant oblat local, il doit

10.1 Préparer et animer les rencontres du groupe des Associés;

10.2 Contribuer au recrutement;

10.3 Accueillir la demande et l'engagement d'un candidat. Décider, avec le répondant, de l'accepter ou de le refuser;

10.4 Assurer et contribuer à la formation initiale d'un nouveau candidat;

10.5 Coordonner la formation continue et y contribuer;

10.6 Être à l'affût et partager les renseignements pertinents en se souciant constamment des communications.

11 Rôle du répondant oblat

Au niveau Provincial le rôle du répondant consiste à :

11.1 Susciter la co-responsabilité afin de faire régner un climat fraternel

et une relation de confiance;

- 11.2** Communiquer le feu ardent du charisme oblat tel que le faisait notre Fondateur, saint Eugène;
- 11.3** Conseiller en respectant l'autonomie. Il importe que les répondants oblat travaillent en concertation avec les responsables laïcs (local et provincial);
- 11.4** Soutenir, stimuler et encourager les laïcs à vivre fraternellement leur engagement;
- 11.5** Favoriser le bon fonctionnement de chacune des Cellules avec lesquelles il travaille.

N.B. Nous comprenons que, pour réussir toutes ces fonctions, le répondant oblat doit faire preuve d'une grande disponibilité et posséder une belle ouverture d'esprit.

N.B. Le répondant oblat de la Cellule est pressenti et identifié par le répondant oblat provincial en consultation avec le milieu. La décision finale appartient au Supérieur provincial. S'il existe une communauté oblate, les oblats résidant doivent contribuer aussi à l'épanouissement de la cellule

12 Fonctionnement

12.1 Animation :

12.1.1 L'animation se fait principalement au niveau local tel que le suggère la coordination Provinciale. Il est important et nécessaire de tenir des rencontres locales régulières (deux fois le mois);

12.1.2 Une rencontre comprend : prière, partage de la parole, partage de vie, études de documents oblat;

12.1.3 On travaille d'abord à la compréhension et à l'intégration du charisme oblat comme premier moyen de développer un

sentiment d'appartenance. On cultive ce sentiment par divers moyens tels : ressourcements, témoignages, livres oblats, textes de prière et de réflexion, vidéocassettes, etc.;

12.1.4 Il serait bon qu'il y ait une rencontre ou Assemblée de Province, tous les deux ans regroupant les répondants et tous les associés.

12.1.5 On est attentif à diverses autres rencontres : participation aux fêtes des Oblats, Assemblée de Province des Oblats, décès des Oblats, visites de maisons oblates, rencontres provinciales ou internationales, etc.;

12.1.6 On assure la visite des Cellules par un responsable laïc ou un Oblat. On est particulièrement attentif aux Cellules qui n'ont pas de communauté oblate;

12.1.7 On privilégie des formules simples pour l'animation de Cellule permettant ainsi à tous ceux qui le désirent d'animer, à leur tour, les activités du groupe;

12.1.8 On favorise l'échange d'instruments d'animation entre les diverses Cellules;

12.1.9 Si on le juge opportun, un programme annuel d'animation peut être élaboré par des personnes ressources à la demande du comité provincial. L'adaptation en est faite localement, selon les milieux. On veille à laisser une bonne marge d'initiatives aux Cellules locales.

12.2 Coordination :

Dans l'esprit du document d'Aix (document de base à la rédaction du présent Directoire), nous considérons que la coordination est un moyen pour soutenir l'animation.

12.2.1 Les objectifs d'une telle coordination sont de faire circuler l'information, d'offrir des outils pédagogiques, voire des

techniques utiles dans la pratique des Cellules et de soutenir les expériences naissantes;

12.2.2 Le leadership est présenté dans la ligne du charisme oblat, i.e. qu'il est exercé de façon à aider les personnes à avoir confiance en elles-mêmes et à se prendre en mains;

12.2.3 On favorise la collaboration entre les Associés oblats des Provinces et des régions oblates.

12.3 Communication :

12.3.1 Veiller à faire circuler l'information;

12.3.2 Utiliser davantage le bulletin « **Entre-Nous** » qui est publié par L'Administration Provinciale. Le Site internet de la Province, la revue « **l'Apostolat International** » nous fournit de bons articles de réflexion, de formation et de partage ainsi que l'Info-O.M.I.;

12.3.3 Internet. (très fort moyen de communication et de collection de données).Voici quelques sites :

Oblats à Rome : <http://www.omiworld.org>

Province du Cameroun : <http://www.omicameroun.com>.

Province Notre-Dame-du-Cap : <http://www.oblats.qc.ca>

Associés :

http://www.oblats.qc.ca/OMI/textes/t_Associees.html

L'Apostolat International :

<http://www.oblats.qc.ca/apostolat/index.html>

Revue Notre-Dame-du-Cap : <http://www.revue-ndc.qc.ca>

12.4 Finances :

- 12.4.1 Les Associés Oblats sont très conscients de la contribution financière généreuse que les Oblats attendent d'eux.
- 12.4.2 Au plan local, la Cellule s'autofinance pour ses activités. Chacun des milieux décide de la façon qu'il veut le faire;
- 12.4.3 Le comité provincial fonctionne à partir d'un budget constitué des contributions des Cellules, les activités génératrices de revenus(AGR) et autres dons. Ce fonds est prévu pour les dépenses du comité tels les déplacements, les communications, le secrétariat, les rencontres de la coordination, etc.

12.5 Souhaits d'ensemble :

- 12.5.1. Nous souhaitons la complémentarité dans la vie spirituelle et la mission;
- 12.5.2 Nous souhaitons que soit regardée sérieusement la possibilité d'adapter, pour et avec les Associés oblats, l'Expérience de Mazenod à Aix en Provence;
- 12.5.3 Le Comité provincial estime important la tenue d'un minimum de quatre (4) réunions régulières par année au niveau local.
- 12.5.4 Que le provincial préside les engagements et l'installation de la coordination

Table des Matières :

| | |
|---|----------|
| 1. Dénomination | titre 1 |
| 2. Qui peut devenir Associés Oblats | titre 2 |
| 3. La formation | titre 3 |
| 4. Contenu de la formation | titre 4 |
| 5. Engagement | titre 5 |
| 6. Modalités d'engagement | titre 6 |
| 7. Structures | titre 7 |
| 8. Responsabilités du Comité provincial | titre 8 |
| 9. Rôle du coordonnateur provincial | titre 9 |
| 10. Rôle de l'animateur | titre 10 |
| 11. Rôle du répondant oblat | titre 11 |
| 12. Fonctionnement | titre 12 |
| 13. Souhaits d'ensemble | titre 13 |
| 14. Annexes | |

ANNEXES :

- **Dates importantes dans la vie d'Eugene de Mazenod**
- **Document d'AIX (congrès internationales des laïcs associés)**
- **Formulaire d'inscription**
- **Formation initiale**
- **Fiche d'engagement**
- **Credo des laïcs associés**

Dates importantes dans la vie d'Eugène de Mazenod

- 1782- 1^{er} et 2 août : naissance et baptême de Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, à Aix, en Provence.
- 1790-1802 : exil en Italie, Turin (1790), Venise (1794), Naples (1797), Palerme (1799), et rapatriement en France, le 24 octobre 1802.
- 1807- Conversion à la vue de la croix en ce Vendredi Saint 1807
- 1811- 21 au 25 décembre : ordination sacerdotale à Amiens, par M^{gr} de Mandolx, et première messe le jour de Noël.
- 1816- 25 janvier : fondation des Missionnaires de Provence.
- 1826- 17 février approbation formelle de la Congrégation sous le nom de Missionnaires Oblat de Marie Immaculée par le pape Léon XII
- 1832- 14 octobre sacré évêque d'Icosie par le cardinal Odescalchi.
- 1837- 2 octobre, transfert de l'évêque titulaire d'Icosie au siège résidentiel de Marseille; son intronisation, le 24 décembre 1837.
- 1841- Six Oblats quittent Marseille pour l'Amérique, le 28 septembre, et arrivent à Montréal, le 2 décembre.
- 1861- les 20 et 21 mai, lundi et mardi de la Pentecôte : trente heures d'agonie et bienheureuse mort, à l'âge de 78 ans, 8 mois et 19 jours : "La charité... la charité... la charité".
- 1975- 19 octobre : béatification de Mgr Eugène de Mazenod
- 1995- 3 décembre canonisation par le pape Jean-Paul II

DOCUMENT D'AIX

CONGRÈS INTERNATIONAL DES LAÏCS ASSOCIÉS

Le premier congrès international des laïcs associés s'est tenu à Aix-en-Provence du 18 au 21 mai 1996. Les participants étaient au nombre de 43: 32 laïcs et 11 Oblats. Les laïcs provenaient de 13 pays, de chacune des régions oblates: 11 d'Europe, 8 du Canada, 5 des États-Unis, 4 d'Amérique latine, 2 d'Asie-Océanie et 2 d'Afrique-Madagascar.

Le congrès s'est donné comme objectifs: partager des expériences entre associés, clarifier ce que signifie être associé oblat, donner des orientations pour l'avenir. Au cours du congrès, les deux conférences, celle du père René Motte: "Eugène de Mazenod, un saint pour notre temps" et celle du père Marcello Zago: "Les laïcs associés dans le contexte ecclésial", ont constitué les points de références. Le document final: "Passionnés du Christ, de l'Église et de la Mission" a été élaboré et voté à la fin de la troisième journée.

La première partie du document concerne l'identité des laïques associés. Voici le texte:

C'est en réponse à un appel du Christ que les Laïques associés vivent leur baptême, éclairés par le charisme d'Eugène de Mazenod. Dans un esprit de famille, ils partagent entre eux et avec les Oblats la même spiritualité et la même visée missionnaire.

Les Laïques associés sont des *passionnés de Jésus Christ*. Ils sont de ses disciples à la suite des Apôtres. Ils témoignent de la présence vivante du Christ Sauveur au milieu du monde. Ils approfondissent leur relation au Christ par la fréquentation de la Parole de Dieu, la méditation, la prière et la liturgie. L'Eucharistie et l'Évangile sont la source et le centre de toute leur vie. Marie, qui donne le Christ au monde, est leur modèle.

Les Laïques associées sont des *passionnés de la Mission*. Passionnés de l'humanité, ils ont foi en la dignité de chacun devant Dieu. Ils voient la réalité du monde avec le regard du Christ Sauveur et Évangéliste. Pleinement engagés dans les réalités séculières, ils font de la famille une des priorités de leur mission, qu'ils vivent avec audace, initiative, créativité

et persévérance. Ils ont un souci de proximité, d'attention et d'écoute des personnes. Ils vont vers elles. Ils font une option privilégiée pour les pauvres aux multiples visages. Ils nomment, dénoncent et combattent les injustices, tout en se préoccupant de prendre une part active dans l'histoire de leur peuple.

Comme le Fondateur, ils aiment l'Église. Corps du Christ. Peuple de Dieu, signe et instrument de Jésus Christ dans le monde d'aujourd'hui. Ils désirent construire en Église, pour répondre aux défis du monde d'aujourd'hui et aux appels nouveaux.

Les Laïques associés vivent un *lien de communion avec les Oblats*, normalement avec une communauté. Ce lien peut être vécu diversement selon les situations, mais il est essentiel.

Les Oblats et les Laïques associés reconnaissent qu'ils ont besoin les uns des autres; ils vivent une relation de réciprocité dans l'ouverture, la confiance et dans le respect de la vocation de chacun. Chacun approfondit le charisme d'Eugène de Mazenod selon sa vocation spécifique et enrichit l'autre de ses découvertes et expériences. Oblats et Laïques associés vivent la complémentarité dans la croissance mutuelle.

Laïques associés et Oblats se retrouvent ensemble pour relire leur vie et leurs engagements dans le monde à la lumière de la Parole de Dieu et du charisme du Fondateur. Mais l'identité du Laïque associé se réalise également dans une association entre les Laïques associés eux-mêmes.

Être Associé suppose un *style de vie* simple caractérisé par une manière d'être ensemble, empreinte de charité, de fraternité et d'ouverture aux autres. Ce sont des personnes de prière. Conscientes de leur pauvreté devant Dieu et devant les autres, ils vivent en solidarité avec les gens de leur milieu.

Diverses modalités d'*engagement* formel ou informel sont possibles selon les Régions et selon la volonté des Associés laïques.

FORMATION INITIALE pour Associés oblats

1- Avant-propos : Il nous semble important de procéder en toute simplicité lorsque nous pensons qu'une personne pourrait être intéressée à devenir Laïc associé aux Oblats. Tout d'abord, rien ne peut remplacer la qualité des premiers contacts entre personnes. L'Oblat ou le-la Laïc associé qui réalise la première rencontre porte l'obligation de cette qualité. Par la suite, si la personne contactée se montre intéressée, les documents et outils que nous proposons s'avéreront certainement utiles.

2- Démarche :

2.1- Premier(s) contact(s) : Tout Oblat ou Associé peut parler de l'association de laïcs avec la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Il est bon alors de faire ressortir, verbalement et simplement, les bases du charisme oblat et du Fondateur de la Congrégation. Le nommer, parler un peu de sa vie, de sa conversion un Vendredi-Saint. Continuer sur cette lancée si l'on voit le désir de la personne. Dire comment les Oblats ont voulu, il y a 30 ans, que des laïcs se joignent à eux dans la méditation, la prière et l'action toujours basées sur les Constitutions et Règles de la Congrégation et centrées sur la personne de Jésus-Christ et son Église.

Dès le début de son intérêt, nous pouvons lui présenter :

- le dépliant portant sur les Laïcs associés
- le formulaire d'inscription que la personne décide de remplir ou non selon qu'elle veut continuer ou non.

Si le -la candidat-e remet son formulaire, démontrant ainsi son intérêt à continuer, la personne-contact lui propose alors de lui faire rencontrer le-la responsable et le répondant du groupe. Ceux-ci la rencontrent et continuent avec elle la démarche de la formation initiale par des échanges et des remises de documents tels :

- a) le texte explicitant ce qu'est un Laïc associé;
- b) le CREDO du Laïc associé;
- c) le C.D. (pastorale témiscamienne) qui précise, à la radio locale, en quoi consiste l'association et ce que signifie être un Associé oblat;
- d) le livre du P. Hervé Aubin portant sur Mgr de Mazenod ainsi que le petit résumé pris sur internet : [http:// www.omioibcom.org/](http://www.omioibcom.org/);
- e) le Directoire des Laïcs associés.

Dans les semaines et/ou les mois qui suivent, son intérêt étant manifeste, les responsables de la formation peuvent lui proposer :

- a) des livres de vies oblates;
- b) deux C.D. du P. Marcel Plamondon : Aux sources du charisme et Témoins du charisme.
- c) Le Dictionnaire des Valeurs oblates.

Il est possible aussi, et c'est aux responsables de la formation d'en décider, d'établir une forme de parrainage entre la première personne-contact et le-la candidat-e.

Ce parrainage peut consister en un accompagnement plus quotidien, une relance, une visite, un temps de prière ensemble, des échanges un peu plus personnels, etc...

N.B- Le parrain ou la marraine peut être une personne autre que la personne-contact.

Cette décision revient aux responsables de la formation.

Conclusion : Nous croyons que la première personne-contact est celle qui allume le premier goût et désir chez l'éventuel-le candidat-e. Elle peut faciliter les tout-débuts de la formation initiale. Le- la responsable et le répondant sont, bien entendu, les personnes-ressources tout indiquées pour donner la suite.



Dieu, Père très bon,
par la grâce de mon baptême, tu m'as comblé(e) de ton amour
et tu as fait de moi ton enfant.

Tu m'invites maintenant à reproduire dans ma vie

les traits et les attitudes du Christ Sauveur.

À travers les nombreux besoins de libération
des hommes et des femmes d'aujourd'hui,
tu m'appelles à collaborer à la mission de salut de Jésus,
à la suite de saint Eugène de Mazenod.

En réponse à ton appel, moi, _____ je m'engage pour un an
comme Laïc(que) associé(e) aux Oblats de Marie-Immaculée,
à travailler avec la communauté chrétienne pour que vienne ton règne sur la terre,
avec une préférence pour les pauvres aux multiples visages.

Je m'engage spécialement :

à.....
.....

*à la lumière du charisme oblat et en lien de communion
avec les Oblats de Marie-Immaculée.*

Que l'intercession de la Vierge Marie et de saint Eugène de Mazenod
me soutienne dans mon engagement
et que l'Esprit Saint me vienne en aide. Amen.

Engagement pris Par : _____

Adresse _____

Téléphone _____ *E-Mail* _____

Engagement reçu par : animateur local _____

Engagement reçu par : répondant local _____

Engagement fait à _____ *le:* _____

CREDO du Laïc associé

Ce CREDO porte sur le charisme oblat. Le Christ a surtout prêché par l'exemple. Il est allé aux miséreux, aux abandonnés, aux sans-voix, à ceux et celles qui ont faim et soif de justice. À sa suite, le Fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, Mgr. Eugène de Mazenod a voulu, par son charisme, inviter et conduire ses fils à la recherche des plus pauvres, des plus démunis pour leur venir en aide comme à des frères et sœurs, avec respect et amitié car ce sont les pauvres aux multiples visages à qui va toute notre préférence.

Le Laïc associé croit de tout cœur qu'il peut tendre vers et vivre ce charisme oblat en alignant sa vie sur les éléments essentiels de ce charisme qui sont : 1)- le Christ

2)- l'Église 3- Marie 4)- les pauvres aux multiples visages 5)- l'évangélisation

6)- la communauté 7)- les besoins les plus urgents

Inspiré de et œuvrant sur cette base, le Laïc associé devient, à coup sûr, agent d'espérance dans son milieu et travaille, à la suite du Christ et de saint Eugène, à l'avènement du Royaume de Dieu.

Le Comité provincial

" Quelle joie pour le Peuple de Dieu

de préparer des laïcs

à répondre avec audace

aux multiples appels que le Seigneur nous lance

<

à travers nos frères et nos sœurs, les pauvres. "

**(Texte inspiré du groupe des Laïcs
au Chapitre général de 1998)**